

Rappelez-moi! Pourquoi le cannabis a-t-il été légalisé?

Vicki Gunn

Directrice exécutive, PHC Canada

En 2018, il n'y avait rien de plus important pour notre gouvernement fédéral à légiférer que la légalisation de la marijuana. Économie? Non! Augmentation des décès dus au fentanyl ? Non! Logement? Non! Aucun de ceux-ci n'était aussi important que la légalisation de la marijuana.

Le site Web du gouvernement nous dit que la marijuana crée une dépendance chez certaines personnes¹ et qu'elle est nocive pour le développement du fœtus avec toute une vie d'effets néfastes sur les enfants,² mais cela n'a pas dissuadé notre Premier Ministre.

Alors le Premier Ministre Trudeau, qui avait admis avoir fumé des drogues illégales en tant que député, nous a promis de légaliser la marijuana. C'est une des rares promesses qu'il a tenues. Mais, voyez-vous, c'était plus important qu'une réforme électorale ou qu'une dette naissante.

En 2020, alors que nous souffrions tous des répercussions financières du confinement lié au COVID, qu'y avait-il de plus important à garder ouvert que les magasins de marijuana ? Après tout, ils sont manifestement très avantageux pour les Canadiens qui voyaient leurs entreprises patauger et s'effondrer. Au moins, ils pourraient se faire lapider alors qu'ils faisaient face à la perte de leur gagne-pain.

L'hôpital « Sick Kids, » à Toronto, nous a informés que les enfants sont hospitalisés à un taux plus élevé en raison d'un empoisonnement à la marijuana et que les taux d'hospitalisation des enfants ont grimpé en flèche après la légalisation du cannabis,³ mais ce n'était vraiment pas un problème, je crois.

En 2021, le gouvernement devait procéder à un examen. Heureusement, avec seulement un an de retard, ils prévoient de commencer l'examen. Prenons donc un examen rapide en reconnaissant déjà les informations ci-dessus.

Il y a des nuages de pluie à l'horizon enfumé. Le détaillant de cannabis, Superette Inc., a reçu la protection contre les créanciers le 30 août 2022.⁴ Choom Holdings a reçu la protection contre les créanciers en avril. CannTrust Holdings Inc. a reçu la protection contre les créanciers en 2020. Under The Sun Groweries Inc. a également reçu la protection contre les créanciers. La protection contre les créanciers est une loi fédérale qui s'applique aux sociétés insolvables qui doivent plus de 5 millions de dollars. La loi offre à ces entreprises une protection à court terme contre leurs créanciers afin qu'elles puissent restructurer leurs activités et leurs affaires financières.⁵

Les Canadiens en ont payé le prix s'ils ont accepté le fait que la marijuana était désormais légale sans prendre le temps d'examiner les effets nocifs, pour eux-mêmes et leurs enfants, indiqués sur le site Web du gouvernement.

Nos enfants en ont payé le prix avec les dommages causés par l'empoisonnement accidentel au cannabis³ et les dommages causés in utero. À travers une vie de lutte avec des problèmes de santé mentale hérités de la marijuana. . . problèmes de compréhension, d'apprentissage, de mémoire ou de réussite scolaire, hyperactivité, inattention, comportement impulsif, risque accru de dépression ou d'anxiété.²

Notre société a payé financièrement le coût de l'hospitalisation et des structures sociales nécessaires pour soutenir ceux qui auront toute une vie des problèmes de santé mentale.

Comme expliqué ci-dessus, il existe d'énormes opérations de marijuana cherchant la protection contre les créanciers - une offre de dernière minute pour sauver leur entreprise de la faillite - si elles restent incapables de sauver leurs entreprises. Combien d'entreprises, auxquelles elles doivent des millions de dollars, survivront après avoir subi cette énorme perte financière ? Cela peut avoir un énorme effet domino sur les créanciers. Il y a aussi de l'argent dû aux contribuables canadiens qui ne serait pas payé si ces entreprises tombaient.

Notre gouvernement actuel a semé la destruction dans tout notre pays avec cette légalisation irréfléchie. Malheureusement, ils continuent de monter la barre en parlant de décriminalisation d'autres drogues.

Comment nettoyons-nous le chemin de la destruction ? Il n'y a pas de réponses faciles car le problème est énorme sur de nombreux fronts.

Le Canada doit recriminaliser la possession et la vente de marijuana à des fins récréatives. Ensuite, nous devons appliquer les lois qui sont mises en place avec une application égale dans toutes les communautés, même le fils d'un ancien Premier Ministre.⁶ Les riches qui paient pour faire disparaître la possession nuisent à la crédibilité de tout notre système juridique. Il doit également inclure les députés qui choisissent de ne pas obéir aux lois de ce pays. Ni la richesse, ni la position, ni les juges ni la police n'ont le droit de donner un laissez-passer pour avoir désobéi à nos lois.

Deuxièmement, nous avons un problème social créé par notre gouvernement. De nombreux enfants sont nés, à la fois pendant la période de non-application et depuis la légalisation de la marijuana, qui sont confrontés aux problèmes de santé mentale causés par la marijuana in utero. Notre gouvernement, en notre nom, a commis une erreur, et nous devons à ces enfants des recherches pour surmonter les défis de leur vie et les aider à obtenir le meilleur résultat possible.

Troisièmement, heureusement, pendant la COVID, nous avons appris à réorienter les usines pour ce dont le Canada a besoin maintenant. Les entreprises qui ont fourni leur équipement et leurs installations pour la production de marijuana doivent réaffecter leurs actifs à la production alimentaire, car nous sommes confrontés à des pénuries alimentaires mondiales.

Ce n'est que le début de ce que nous pouvons faire pour nous remettre d'une décision qui n'a jamais été dans l'intérêt des Canadiens.

Nous avons la volonté de prendre les décisions difficiles parce que le PHC du Canada n'achètera pas votre vote en vous promettant la lune et en livrant de la saleté. Il est temps pour les Canadiens de protéger l'avenir de nos enfants en prenant en charge les mauvaises lois qui gâchent leur avenir et en travaillant ensemble pour le bien du Canada. Joignez-vous au PHC du Canada.⁷

Notes de bas de page

¹ www.canada.ca/en/health-canada/services/publications/drugs-health-products/cannabis-addictive.html

² www.canada.ca/en/health-canada/services/publications/drugs-health-products/is-cannabis-safe-during-preconception-pregnancy-breastfeeding.html

³ www.sickkids.ca/en/news/archive/2022/hospitalizations-for-unintentional-cannabis-poisonings-among-Canadian-children-surged-after-legalization/

⁴ www.westernstandard.news/news/two-more-cannabis-companies-file-for-creditor-protection/article_45dbf362-2f7e-11ed-b6b8-2bbfe9e593ec.html

⁵ www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/eng/br03125.html

⁶ www.thestar.com/news/canada/2017/04/24/pierre-trudeau-helped-his-son-michel-avoid-criminal-record-after-pot-charge.html

⁷ www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Ce Communiqué peut être copié